



A V I S P U B L I C

BUDGET MUNICIPAL 2019

Le budget municipal pour l'exercice financier 2019 et le programme triennal en immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021 seront adoptés en séance extraordinaire le **19 décembre 2018 à 19 h 15** en la salle des délibérations du Conseil municipal.

Les délibérations du Conseil municipal et la période de questions, lors de cette session, porteront exclusivement sur ces sujets.

DONNÉ à SAINT-PAUL, ce VINGT-NEUVIÈME jour du mois de NOVEMBRE deux mille dix-huit.

Directeur général et secrétaire-trésorier
M^e Richard B. Morasse, MBA